Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Recu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le 28/09/2020



DEPARTEMENT

DES

REPUBLIQUE | ID : 013-200035087-20200917-106_2020-DE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION **TERRE DE PROVENCE**

D'ARLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 106/2020

OBJET: Election des SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020 membres de la

commission **Environnement**

L'an deux mil vingt, dix-sept septembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 septembre 2020.

PRÉSENTS:

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES: GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, AMIEL Cyril, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES: CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : PONCHON Solange (absente ayant donné pouvoir à CHAUVET Eric), REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

Pour la Commune d'EYRAGUES: POURTIER Yvette (absente ayant donné pouvoir à GILLES Max).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges).

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves (absent ayant donné pouvoir à MONDET Cécile).

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1;

Considérant que le conseil communautaire a décidé de créer pour chacune des délégations accordées aux vice-présidents une commission au sens de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le 28/09/2020



ID: 013-200035087-20200917-106_2020-DE

Considérant que le conseil communautaire a retenu par délibération 98/2020 du 17 septembre 2020 le principe de composition suivant : un représentant par commune membre, à désigner parmi les conseillers communautaires ou municipaux de la commune concernée ;

DESIGNE les conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Environnement :

| BARBENTANE | DAUDET Jean Christophe |
|---------------|-------------------------|
| CABANNES | NOEL Manon |
| CHÂTEAURENARD | ANZALONE Marie Laurence |
| EYRAGUES | FRESQUET Véronique |
| GRAVESON | HERON Olivier |
| MAILLANE | VEY Ludivine |
| MOLLEGES | PEYTIER Guylaine |
| NOVES | MATECKI Jean-Philippe |
| ORGON | BOUCHET Rémy |
| PLAN D'ORGON | DI GIOIA Gaelle |
| ROGNONAS | BESSON Jacques |
| SAINT-ANDIOL | PERIN Jean Luc |
| VERQUIERES | PAQUIN Françoise |

Votes pour : 42 Votes contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 septembre 2020,

Pour Extrait Conforme, La Présidente, Corinne CHABAUD